

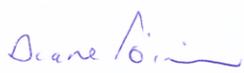
Proposée par : Direction des services professionnels et des affaires médicales	Règlement <input type="checkbox"/> n°: _____ Politique <input type="checkbox"/> n°: _____ Procédure <input checked="" type="checkbox"/> n°: DSPAM-12	Émise le : 17 février 2009
Application : Hébergement Service généraux	<p style="text-align: center;">Procédure de gestion des formulaires du département de pharmacie et leur utilisation</p>	Modifiée le : 8 janvier 2015
Approuvée par :  Directrice des Services professionnels et des affaires médicales		Prochaine révision : Janvier 2019
		Approuvée le : 19 janvier 2015

TABLE DES MATIÈRES

Partie I

1. Objectifs visés	4
2. Annexe 2 - Commande de pharmacie : médicaments.....	4
3. Annexe 3 - Commande de pharmacie : commun	4
4. Annexe 4 - Commande de pharmacie : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées	4
5. Annexe 5 –Formulaire de demande de médicaments.....	5
6. Annexe 6 - Feuille de contrôle des narcotique, drogues contrôlées et substances ciblées	5
7. Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées – CLSC et Hébergement	5
8. Annexe 8 - Commande de pharmacie : traitement immédiat.....	5
9. Annexe 9 - Feuille de dosette	6
10. Annexe 10 - Pharmacie de dépannage : décompte	6
11. Annexe 11 - Commande de pharmacie : approvisionnement de dépannage	6
12. Annexe 12 - Analyse et réévaluation du profil pharmaceutique.....	6

13. Annexe 13 - Meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP).....	6
14. Annexe 14 - Médication nouvelle présentation	6
15. Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île	7
16. Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage	7
17. Annexe 18 - Feuille d'identification des signatures des infirmières et des infirmières auxiliaires pouvant administrer des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées à l'unité de soins.....	7
18. Annexe 19 – Feuille d'administration des médicaments (FADM)	7
19. Annexe 20 – Profil pharmacologique	7
20. Annexe 21 - Journées pour envoi des bons de commande au service de la pharmacie	7
21. Annexe 22 - Aide-mémoire pharmacie de dépannage	8
22. Annexe 25 - Liste des échantillons en circulation.....	8
23. Annexe 26 - Modification de la liste des médicaments au formulaire	8
24. Annexe 27 – Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île.....	8
25. Annexe 28 – Feuille d'identification des utilisateurs des FADM de l'unité de soins	8
26. PDI 2521 – Feuille d'ordonnances médicales en centre d'hébergement.....	8

Partie II

Annexe 2 - Commande de pharmacie : médicaments	9
Annexe 3 - Commande de pharmacie : commun.....	10
Annexe 4 - Commande de pharmacie : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées	11
Annexe 5 - Demande de médicaments.....	12
Annexe 6 - Feuille de contrôle des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées	13
Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées – CLSC...	14
Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées– Hébergement.....	15
Annexe 8 - Commande de pharmacie : traitement immédiat	19
Annexe 9 - Feuille de dosette.....	20
Annexe 10 - Pharmacie de dépannage : décompte	21
Annexe 11 - Commande de pharmacie : approvisionnement de dépannage.....	22
Annexe 12 - Analyse et réévaluation du profil pharmacologique	23

Annexe 13 - Meilleur schéma thérapeutique possible (MTSP)	24
Annexe 14 - Médicament nouvelle présentation	25
Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île	26
Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage	29
Annexe 18 - Feuille d'identification des signatures des infirmières et infirmières auxiliaires pouvant administrer des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées à l'unité de soins.....	35
Annexe 19 - Feuille d'administration des médicaments (FADM).....	36
Annexe 20 - Profil pharmacologique.....	37
Annexe 21 - Journées pour envoi des bons de commandes à la pharmacie	38
Annexe 22 - Aide-mémoire Pharmacie de dépannage	39
Annexe 25 - Liste des échantillons en circulation	40
Annexe 26 - Modification de la liste des médicaments au formulaire.....	41
Annexe 27 - Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île	42
Annexe 28 – Feuille d'identification des utilisateurs des FADM de l'unité de soins.....	46
PDI 2521 - Ordonnances médicales en centre d'hébergement.....	47

1. Objectifs visés

La procédure a pour but de clarifier, auprès du personnel du CSSS de la Pointe-de-l'Île, l'utilisation des formulaires reliés à l'approvisionnement de la médication.

L'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins et du CLSC a la responsabilité d'utiliser le bon formulaire.

L'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins et du CLSC a la responsabilité de remplir correctement et entièrement les cases exigées du formulaire et elle doit se référer aux procédures les expliquant au besoin.

Les formulaires sont télécopiés au département de pharmacie par l'unité de soins avant 11h00 le matin et avant 15h00 pour le formulaire « *PDI 2521 Ordonnances médicales en centre d'hébergement* ».

La procédure sert également à préciser les communications entre le département de pharmacie et le personnel des unités de soins et du CLSC.

2. Annexe 2 - Commande de pharmacie : médicaments

Ce formulaire a pour but d'obtenir un médicament manquant inscrit au formulaire « *Annexe 20 – Profil pharmacologique* » nécessaire au traitement d'un résident en centre d'hébergement.

Il est également complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire lors d'un décès, d'une admission, d'une hospitalisation de plus de 24 heures, d'un transfert de chambre ou lors de la production d'une dosette, par la pharmacie, pour un congé temporaire.

3. Annexe 3 - Commande de pharmacie : commun

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire des unités de soins pour obtenir des produits médicamenteux destinés à un usage général pour les résidents ou en concordance avec les ordonnances collectives.

4. Annexe 4 - Commande de pharmacie : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire des centres d'hébergement et CLSC pour obtenir des narcotiques, drogues contrôlées ou substances

ciblées inscrits sur la liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles à la pharmacie.

Le formulaire signé doit être télécopié au département de pharmacie dès la réception de narcotiques, drogues contrôlées ou substances ciblées et inscription au formulaire « *Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées* » de l'unité de soins.

5. Annexe 5 –Formulaire de demande de médicaments

Ce formulaire est complété uniquement par les trois **(3)** CLSC pour obtenir les produits de pharmacie nécessaires à leurs activités à l'exception des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées.

Pour les narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées les CLSC doivent utiliser le formulaire « *Annexe 4 - Commande de pharmacie : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées* ».

6. Annexe 6 - Feuille de contrôle des narcotique, drogues contrôlées et substances ciblées

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins et les CLSC pour comptabiliser chacun des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées donnés à un résident ou un usager. Il est retourné au département de pharmacie lorsque le décompte inscrit est à zéro **(0)** ou lorsque l'infirmière ou l'infirmière de l'unité de soins ou le CLSC veut retourner un narcotique, une drogue contrôlée ou une substance ciblée non utilisé ou périmé.

7. Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées – CLSC et Hébergement

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins et les CLSC pour comptabiliser les narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées présents dans l'armoire à double serrures sous la responsabilité de l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins ou du CLSC. La comptabilisation se fait à tous les quarts de travail (début de l'un et fin de l'autre) par deux **(2)** infirmières ou infirmières auxiliaires.

8. Annexe 8 - Commande de pharmacie : traitement immédiat

Ce formulaire est complété par les unités de soins pour informer le département de pharmacie de l'utilisation de l'armoire de dépannage ou qu'une requête a été faite à un fournisseur externe, tel que la pharmacie « *Benoit Morin, Jean-François Morin et Stéphane Morin pharmaciens inc* » ou l'Hôpital Maisonneuve Rosemont.

L'infirmière ou l'infirmière auxiliaire a la responsabilité de télécopier le formulaire lorsqu'il y a un prélèvement dans l'armoire de dépannage et ce, pour toute nouvelle ordonnance ou pour une médication déjà inscrite au profil du résident.

9. Annexe 9 - Feuille de dosette

Une « feuille de dosette » au nom du résident spécifiant les médicaments, leurs posologies et leurs quantités accompagne toute dosette préparée par le département de pharmacie ou par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins.

10. Annexe 10 - Pharmacie de dépannage : décompte

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins et sert à inscrire la quantité de médicaments pris dans l'armoire de dépannage jusqu'à l'ouverture de la pharmacie centralisée.

11. Annexe 11 - Commande de pharmacie : approvisionnement de dépannage

Ce formulaire est complété par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins responsable de l'armoire de dépannage située sur son unité afin de conserver un inventaire fonctionnel.

12. Annexe 12 - Analyse et réévaluation du profil pharmaceutique

Ce formulaire est aussi utilisé par le département de pharmacie dans l'exercice des travaux cliniques assurant l'analyse et la réévaluation périodique au dossier du résident en ce qui concerne sa médication. Il doit préalablement avoir été rempli par l'unité de soins.

13. Annexe 13 - Meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP)

Ce formulaire est complété par le département de pharmacie et transmis à l'unité de soins confirmant qu'un bilan comparatif a été fait à l'admission du résident.

14. Annexe 14 - Médication nouvelle présentation

Ce formulaire est utilisé par le département de pharmacie pour informer l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire de l'unité de soins ou du CLSC lorsqu'il y a un changement dans la

présentation d'un médicament (apparence, couleur, grosseur, forme) dans le but de confirmer l'identification du médicament servi.

15. Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Ce formulaire établit la liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au CSSS de la Pointe-de-l'Île et autorisés par le comité de pharmacologie. Un nouveau narcotique, drogue contrôlée ou substance ciblée peut être ajouté temporairement à cette liste jusqu'à son évaluation par le comité de pharmacologie.

16. Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Ce formulaire établit la liste des médicaments disponibles à la pharmacie de dépannage et varie selon la pratique médicale de chaque installation.

17. Annexe 18 - Feuille d'identification des signatures des infirmières et des infirmières auxiliaires pouvant administrer des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées à l'unité de soins

Ce formulaire sert à établir une concordance entre les initiales ou la signature d'une infirmière ou infirmière auxiliaire avec son prénom et son nom. Ce formulaire est placé au début du cahier contenant les feuilles de narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées.

18. Annexe 19 – Feuille d'administration des médicaments (FADM)

Ce formulaire constitue le seul document légal pour l'enregistrement des médicaments administrés aux résidents.

19. Annexe 20 – Profil pharmacologique

Ce formulaire détaille l'ensemble des ordonnances médicales actives pour chaque résident, par ordre alphabétique des noms commerciaux de médicaments.

20. Annexe 21 - Journées pour envoi des bons de commande au service de la pharmacie

Ce tableau est établi afin de partager le volume des demandes de façon à équilibrer le travail au département de pharmacie et aux unités de soins.

21. Annexe 22 - Aide-mémoire pharmacie de dépannage

Cet aide-mémoire est utilisé pour aider tous les intervenants dans la gestion de leur travail.

22. Annexe 25 - Liste des échantillons en circulation

Cette liste encadre la réception, l'entreposage et l'inventaire des échantillons pharmaceutiques laissés à la disposition de l'équipe médicale du CLSC pour des usagers.

23. Annexe 26 - Modification de la liste des médicaments au formulaire

Cette liste permet au département de pharmacie d'assurer au personnel concerné de recevoir l'information et prévoir la formation nécessaires relatives à tout médicament dont le comité autorise l'usage.

24. Annexe 27 – Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île

Cette liste assure la prestation sécuritaire des soins en ayant recours à un processus de double vérification lors de la préparation d'un médicament à risque élevé ou de niveau d'alerte élevé avant son administration.

25. Annexe 28 – Feuille d'identification des utilisateurs des FADM de l'unité de soins

Ce formulaire sert à établir une concordance entre les initiales ou la signature d'une infirmière ou infirmière auxiliaire avec son prénom et son nom. Ce formulaire est placé au début du cartable contenant les FADM.

26. PDI 2521 – Feuille d'ordonnances médicales en centre d'hébergement

Les feuilles d'ordonnances doivent être télécopiées au service de la pharmacie avant 15h00 pour être servies la même journée.

Annexe 3 - Commande de pharmacie : commun

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 3

COMMANDE DE PHARMACIE : commun

Chaque unité a sa journée de commande (AVANT 11 h AM pour recevoir le même jour)

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

Quantité requise	COMMUN Médicaments à l'unité de soins	Forme	Quantité requise	COMMUN Médicaments à l'unité de soins	Forme
	ACÉTAMINOPHÈNE (Acet) 650 mg ***	Supp.		HUILE MINÉRALE (Fleet huileux) ***	Lavement
	ACÉTAMINOPHÈNE 160 mg / 5ml (Tylenol)	Sirap		HYDROXYZINE (Atarex) 10 mg ***	Ceps.
	ACÉTAMINOPHÈNE 325 mg (Tylenol) ***	Comp.		INSULINE Humulin N (NPH) (3ml)	Fiole
	ACÉTAMINOPHÈNE 500 mg (Tylenol)	Comp.		INSULINE Humulin R (Toronto) (3 ml)	Fiole
	ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE (Aspirine =Asphen) 80 mg ***	Comp. croq.		IPRATROPIUM (Atrovent)	Nébules
	ALUMINE et MAGNÉSIE (Almagel=Maelox) ***	Liq.		LACTULOSE ***	Liq.
	BACTRACINE (Beclín)	Onguent		LAX-A-DAY (Polyéthyléneglycol 3350)	Poudre
	BISACODYL (Dulcolax) 10 mg ***	Supp.		NaCl 0.9 % (Chlorure de sodium) Inh.	5 ml
	BISACODYL (Dulcolax) 5 mg ***	Comp.		NALOXONE 0.4 mg/ml (Narcan) ***	AMP.
	CALAMINE	Liq.		NITRATE D'ARGENT ***	Bâtonnet
	CARBOXYMETHYLCÉLULOSE (Orebase) ***	Tube		NITROGLYCÉRINE 0.2 (Nitrodur)	Timbre
	CHARBON ACTIVÉ ***	Liq.		NITROGLYCÉRINE 0.4 (Nitrodur)	Timbre
	CHLORHEXIDINE 0.05 % / ALCOOL 70 % (instrument)	Liq. (500 ml)		NITROGLYCÉRINE 0.6 (Nitrodur)	Timbre
	CHLORHEXIDINE 0.05 % = 1/2000	Liq. (1000 ml)		NITROGLYCÉRINE 0.8 (Nitrodur)	Timbre
	CITRATE Na + LAURYL SULFOACÉTATE Na (MicroLax) ***	Lavement		NITROGLYCÉRINE 0.4 mg/sep. (nitrolingual) ***	Spray
	COLLE TISSULAIRE (EpidemGlu+Flex) 0.35ml	Gel		NIX	Shampooing
	DAKIN solution (500 ml)	Liq.		PHOSPHATE de Na (Fleet)	Lavement
	DEXTROSE 50 % (Dextrose) ***	Seringue		PRAMOXINE + Zinc Sulf. (Anusol plus) ***	Onguent
	DIMENHYDRINATE (Grevol) 50 mg ***	Comp.		SALBUTAMOL/IPRATROPIUM (Combivent)	Nébules
	DIMENHYDRINATE (Grevol) 50 mg/supp ***	Supp.		SALBUTAMOL (Ventolin)	Nébules
	DOCUSATE (Colace) liquide	Liq.		SENNOSIDES 8.6 mg (Senokot) ***	Comp.
	EAU STÉRILE (10 ml)	Inj.		SIROP D'IPÉCA ***	Bout.
	ÉPINÉPHRINE (Adréaline) 1 : 1000 ***	Amp.		SOLUTION ÉLECTROLYTES (PegLyte) ***	4 litres
	GLUCAGON 1 mg / fiole + seringue ***	Fiole		TÉTACAÏNE (Pontocaine) ***	Gtê Ophit
	GLYCÉRINE ADULTE ***	Supp.			
	HUILE MINÉRALE ***	Liq. oblique			

*** Ordonnances collectives

Mise à jour : 2014-05-07

Annexe 4 - Commande de pharmacie : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île		Annexe 4	
 COMMANDE DE PHARMACIE : narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées Le mercredi avant 11 h pour recevoir le même jour			
INSTALLATION : _____		UNITÉ : _____	
DATE : _____		Signature : _____	
Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)	Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)		
Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)	Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)		
Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)	Médicament : _____ Dose : _____ Forme : _____ (réservé à la pharmacie)		
CONCORDANCE TOTALE ENTRE LE BON DE COMMANDE ET LE COLIS DE LIVRAISON			
ATSP : _____		Témoin 1 : _____	
		Témoin 2 : _____	
CONCORDANCE TOTALE ENTRE LA COMMANDE ET L'INSCRIPTION AU REGISTRE DES NARCOTIQUES			
Témoin 1 : _____		Témoin 2 : _____	
Retour : Ce bon de commande a été télécopié au département de pharmacie par : _____			

Annexe 5 - Demande de médicaments

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île



ANNEXE 5

LIVRAISON

24 à 48 heures (RAISON OBLIGATOIRE)

*Raison : _____

En 7 jours maximum

À RETOURNER AU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE
PAR TÉLÉCOPIEUR AU 514 353-7197

POUR ASSISTANCE COMMUNIQUEZ AU 514 353-1227 POSTE 75161

DEMANDE DE MÉDICAMENTS

**Les champs précédés d'un astérisque doivent obligatoirement être complétés.*

*Date de la commande : _____ *Date requise : _____

*Requérant : _____ *Poste téléphonique : _____

*Service du requérant : _____ *Installation : _____

*Centre de coûts : _____ *Lieu de déchargement : _____
(local, étage)

CODE DU PRODUIT	DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE

SIGNATURE AUTORISÉE	COMMENTAIRES



Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées– Hébergement

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

**REGISTRE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES
ET SUBSTANCES CIBLÉES**

Page 1 de 4

INSTALLATION : <input style="width: 90%;" type="text"/>	UNITÉ : <input style="width: 90%;" type="text"/>	ANNEXE 7																		
ANNÉE : <input style="width: 20%;" type="text"/>	MOIS : <input style="width: 20%;" type="text"/>	DATE : <input style="width: 10%;" type="text"/>																		
		HEURE: <input style="width: 10%;" type="text"/>																		
Nom commercial	Force/Forme	Couleur	Nom générique																	
NARCOTIQUES ET DROGUES CONTRÔLÉES																				
COMPRIMÉS/CAPSULES																				
CESAMET	1 mg	Blanc/Bleu	NABILONE																	
CODÉINE	15 mg	Blanc	CODÉINE																	
CODÉINE	30 mg	Blanc	CODÉINE																	
CODÉINE CONTIN LA	50 mg	Bleu	CODÉINE																	
EMPRACET-30	30 mg/300 mg	Pêche	CODÉINE + ACÉTAMINOPHÈNE																	
FIORINAL C 1/4		Blanc/Bleu	CODÉINE + BUTABITAL + CAFÉINE + ASA 1/4																	
LOMOTIL	2.5 mg/0.025 mg	Blanc	DIPHÉNOXYLATE + ATROPINE																	
DILAUDID	1 mg	Vert	HYDROMORPHONE																	
DILAUDID	2 mg	Orange	HYDROMORPHONE																	
DILAUDID	4 mg	Jaune	HYDROMORPHONE																	
EMPRACET-30	30 mg	Orange	CODÉINE/ACÉTAM.																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	3 mg	Vert	HYDROMORPHONE																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	4.5 mg	Violet	HYDROMORPHONE																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	6 mg	Rose	HYDROMORPHONE																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	9 mg	Bleu	HYDROMORPHONE																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	12 mg	Orange	HYDROMORPHONE																	
HYDROMORPHONE-CONTIN LA	18 mg	Jaune	HYDROMORPHONE																	
MS CONTIN = M-ESLON LA 10	10 mg	Blanc	MORPHINE																	
MS CONTIN = M-ESLON LA 15	15 mg	Jaune	MORPHINE																	
MS CONTIN = M-ESLON LA 30	30 mg	Rose	MORPHINE																	
MS CONTIN = M-ESLON LA 100	100 mg	Gris	MORPHINE																	
NUCYNTA ER 50 mg	50 mg	Blanc	TAPENTADOL																	

/nph

Mise à jour : 2015-02-03

Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées– Hébergement

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île



REGISTRE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES ET SUBSTANCES CIBLÉES

Page 3 de 4

INSTALLATION : <input style="width: 90%;" type="text"/>	UNITÉ : <input style="width: 90%;" type="text"/>	ANNEXE 7																
ANNÉE : <input style="width: 100%;" type="text"/>	MOIS : <input style="width: 100%;" type="text"/>	DATE : <input style="width: 100%;" type="text"/>																
		HEURE: <input style="width: 100%;" type="text"/>																
Nom commercial	Force/Forme	Couleur	Nom générique															
DILAUDID	2 mg/ml	Ampoule	HYDROMORPHONE															
FENTANYL	50 mcg/ml	Ampoule	FENTANYL CITRATE															
KETALAR (20 ml)	10 mg/ml	Fiole	KETAMINE															
KETALAR (10 ml)	50 mg/ml	Fiole	KETAMINE															
KETALAR (2 ml)	50 mg/ml	Fiole	KETAMINE															
MORPHINE	10 mg/ml	Ampoule	MORPHINE															
MORPHINE HP	50 mg/ml	Fiole	MORPHINE															
SOLUTIONS ORALES																		
CODÉINE sirop	25 mg/5 ml	Sol. Orale	CODÉINE															
MÉTADOL sirop	10 mg/ml	Sol. Orale	MÉTHADONE															
DOLORAL ou MOS sirop	1 mg/ml	Sol. Orale	MORPHINE															
SUBSTANCES CIBLÉES (BENZODIAZÉPINES) COMPRIMÉS/CAPSULES																		
ATIVAN	0,5 mg	Blanc	LORAZEPAM															
ATIVAN	1 mg	Blanc	LORAZEPAM															
DALMANE	15 mg	Orange/Jeune	FLURAZEPAM															
FRISIUM	10 mg	Blanc	CLOBAZAM															
LECTOPAM	3 mg	Rose	BROMAZEPAM															
MOGADON	5 mg	Blanc	NITRAZEPAM															
RESTORIL	15 mg	Rouge/Rose	TEMAZEPAM															
RIVOTRIL	0,25 mg	Bleu	CLONAZÉPAM															
RIVOTRIL	0,5 mg	Orange	CLONAZÉPAM															
RIVOTRIL	1 mg	Blanc	CLONAZÉPAM															

/nph
Mise à jour : 2015-02-03

Annexe 7 - Registre des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées– Hébergement

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

**REGISTRE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES
ET SUBSTANCES CIBLÉES**

Page 4 de 4

INSTALLATION :

UNITÉ :

ANNEXE 7

ANNÉE :	MOIS :	DATE :	HEURE:												
Nom commercial	Force/Forme	Couleur	Nom générique												
SERAX	10 mg	Jaune	OXAZEPAM												
SERAX	15 mg	Jaune	OXAZEPAM												
VALIUM	5 mg	Jaune	DIAZEPAM												
XANAX	0,25 mg	Blanc	ALPRAZOLAM												
XANAX	0,5 mg	Pêche	ALPRAZOLAM												

INJECTABLES															
ATIVAN	4 mg/ml	Fiole	LORAZEPAM												
VALIUM	5 mg/ml	Ampoule	DIAZEPAM												
VERSED	1 mg/ml	Fiole	MIDAZOLAM												
VERSED	5 mg/ml	Fiole	MIDAZOLAM												

Signatures

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

/nph

Mise à jour : 2015-02-03

Annexe 8 - Commande de pharmacie : traitement immédiat

**Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île**

Annexe 8

COMMANDE DE PHARMACIE : traitement immédiat

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

No dossier	Nom du résident	Médication	Fréquence/Posologie	Quantité

Début : _____ Heure : _____ Pour _____ Nb de jour Choix : ____ *

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

No dossier	Nom du résident	Médication	Fréquence/Posologie	Quantité

Début : _____ Heure : _____ Pour _____ Nb de jour Choix : ____ *

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

No dossier	Nom du résident	Médication	Fréquence/Posologie	Quantité

Début : _____ Heure : _____ Pour _____ Nb de jour Choix : ____ *

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

No dossier	Nom du résident	Médication	Fréquence/Posologie	Quantité

Début : _____ Heure : _____ Pour _____ Nb de jour Choix : ____ *

INSTALLATION : _____ UNITÉ : _____ DATE : _____ Signature : _____

No dossier	Nom du résident	Médication	Fréquence/Posologie	Quantité

Début : _____ Heure : _____ Pour _____ Nb de jour Choix : ____ *

*** Choix**
 Dépannage 1
 Pharmacien de garde 2 514-218-1850
 Pharmacie Jean-Guy Morin 3 514-254-7513
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont 4 514-252-3400, poste 4139

Note 1 : Aviser la pharmacie Jean-Guy Morin d'inscrire l'unité et le nom de l'utilisateur sur le bon de livraison.

Note 2 : Le formulaire doit être télécopié au service de pharmacie par l'unité de soins à chaque changement de quart de travail.

Télécopiée le : _____ Par : _____

Mise à jour : 2014-11-26

Annexe 9 - Feuille de dosette

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

FEUILLE DE DOSETTE

Annexe 9

C.H. Biermans : ☎ 514-351-9891, poste : _____ Nom du résident : _____

C.H. François-Séguenot : ☎ 514-842-4050, poste : _____ Numéro de chambre : _____

C.H. Judith-Jasmin : ☎ 514-354-5990, poste : _____ # de dossier : _____

C.H. Pierre-Joseph-Triest : ☎ 514-353-1227, poste : _____

Nom du médicament et posologie	N ^{bre} de co. au Déjeuner	N ^{bre} de co. au Dîner	N ^{bre} de co. au Souper	N ^{bre} de co. au Coucher

Annexe 12 - Analyse et réévaluation du profil pharmacologique

**Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île**

Annexe 12

ANALYSE ET RÉÉVALUATION DU PROFIL PHARMACOLOGIQUE (page 1 de 2)

Installation:		Unité:	
Nom du résident:		Ch:	Feuille no:
No dossier:	date d'admission:	Âge:	Niveau de soins
Pathologies:			
Allergies:		Taille à l'admission	Poids à l'admission
Évaluation périodique: changements			
	1 ^{ère} rencontre date :	2 ^{ème} rencontre date :	3 ^{ème} rencontre date :
Alimentation			
Poids			
Hydratation			
Élimination			
Signes vitaux			
Valeurs de laboratoire: Biochimie, Bactériologie, valeurs anormales.			
Orthostatisme			
Sommeil			
Chutes-dates:			
Contentions			
Comportements			
Recommandations			
Suivi médical			

Mise à jour : 2010-12-01

Annexe 13 - Meilleur schéma thérapeutique possible (MTSP)

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 13

MEILLEUR SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE POSSIBLE (MSTP)

Installation : _____ Unité : _____ Date : _____

Dossier : _____ Nom du résident : _____ Chambre : _____

Poids : _____ Taille : _____ Créatinine : _____ Signature : _____

Diagnoses : _____

Allergies et intolérances : _____

MEILLEUR SCHÉMA THÉRAPEUTIQUE POSSIBLE (MSTP)				Non-divergences	Divergence intentionnelle	Divergence intentionnelle non documentée	Divergence non intentionnelle	Divergence résolue ?	
Médicament	Dose	Voie	Freq.	0	1	2	3	✓	Clarification des divergences
Total des divergences lors de l'établissement du MSTP									
Type de divergences lors de l'établissement du MSTP				0	1	2	3		

Notes supplémentaires : _____

En complétant le formulaire « Bilan comparatif des médicaments » à l'admission, le pharmacien coche (✓) la case de divergence appropriée pour chaque médicament du MSTP.

Type 0 : Non-divergence. Aucun changement n'est observé entre le MSTP et la « feuille d'ordonnances médicales » (annexe 20) à l'admission.

Type 1 : Divergence intentionnelle. Divergence en vertu de laquelle le médecin décide délibérément d'ajouter, de modifier ou d'interrompre la prise d'un médicament et cette décision est clairement documentée au dossier du résident.

Type 2 : Divergence intentionnelle non documentée. Divergence en vertu de laquelle le médecin décide délibérément d'ajouter, de modifier ou d'interrompre la prise d'un médicament, mais cette décision n'est pas clairement documentée au dossier du résident.

Type 3 : Divergence non intentionnelle. Divergence en vertu de laquelle le médecin modifie, ajoute ou omet involontairement un médicament qu'un résident prenait avant son admission.

- En cas de doute entre une divergence de type 2 ou 3, le pharmacien clinicien doit vérifier l'information avec le médecin prescripteur.
- Pour chaque divergence identifiée, le pharmacien doit la justifier brièvement et cocher (✓) la case « divergence résolue » lorsque la situation est clarifiée.

Mise à jour : 2010-12-01

Annexe 14 - Médicament nouvelle présentation

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 14

Médicament nouvelle présentation

Nom du médicament prescrit _____

<u>Présentation de l'ANCIEN médicament servi</u>	<u>Présentation du NOUVEAU médicament servi</u>
Nom commercial : _____	Nom commercial: _____
Fabriquant: _____	Fabriquant: _____
Force= dosage _____	Force= dosage: _____
Nom générique _____	Nom générique : _____
couleur : _____	couleur : ___ IDEM ou _____
forme: comp. ___ caps. ___ autre _____	forme: comp. ___ caps. ___ autre _____
sécable: OUI ___ NON ___	sécable: OUI ___ NON ___
enrobé : OUI ___ NON ___	enrobé : OUI ___ NON ___
particularité: _____	particularité: _____
Inscription: sur un côté _____ sur l'autre _____	Inscription: sur un côté _____ sur l'autre _____

ANCIEN Manquons temporairement jusqu'au _____	Nouveau en remplacement ___ remplacera temporairement ___ remplacera indéfiniment...
---	---

N.B. Le changement affectera les cartes servies de ce médicament à partir de la date du présent avis

SEULEMENT POUR CE CENTRE D'HÉBERGEMENT

<input type="checkbox"/> Biermans	Signature : _____ Date : _____
<input type="checkbox"/> Judith-Jasmin	
<input type="checkbox"/> François Séguenot	
<input type="checkbox"/> P.-J. Triest	

Mise à jour : 2010-12-01

Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île		Annexe 15	
LISTE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES ET SUBSTANCES CIBLÉES DISPONIBLES AU FORMULAIRE DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE			
<i>Nom générique</i>	<i>Nom commercial</i>	<i>Force/Forme</i>	<i>Couleur</i>
Narcotiques			
Comprimés/Capsules			
NABILONE	CEBAMET	1 mg	Blanc/Bleu
CODEÏNE	CODEÏNE	15 mg	Blanc
CODEÏNE	CODEÏNE	30 mg	Blanc
CODEÏNE	CODEÏNE CONTIN LA	50 mg	Bleu
HYDROMORPHONE	DILAUDID	1 mg	Vert
HYDROMORPHONE	DILAUDID	2 mg	Orange
HYDROMORPHONE	DILAUDID	4 mg	Jaune
CODEÏNE + ACÉTAMINOPHÈNE	EMPRACET-30	30 mg/300 mg	Pêche
HYDROMORPHONE	HYDROMORPHONE-CONTIN LA	3 mg	Vert
HYDROMORPHONE	HYDROMORPHONE-CONTIN LA	6 mg	Rose
HYDROMORPHONE	HYDROMORPHONE-CONTIN LA	12 mg	Orange
MORPHINE	MS CONTIN = M-EBLON LA 10	10 mg	Blanc
MORPHINE	MS CONTIN = M-EBLON LA 15	15 mg	Jaune
MORPHINE	MS CONTIN = M-EBLON LA 30	30 mg	Rose
MORPHINE	MS CONTIN = M-EBLON LA 100	100 mg	Gris
OXYDOCONE	OXYNEO LA 10	10 mg	Blanc
OXYDOCONE	OXYNEO LA 15	15 mg	Gris
MORPHINE	STATEX 5	5 mg	Vert
MORPHINE	STATEX 10	10 mg	Bleu
OXYDOCONE	SUPEUDOL 5	5 mg	Bleu
OXYDOCONE	SUPEUDOL 10	10 mg	Blanc
TAPENTADOL	NUCYNTA ER	50 mg	Blanc
TAPENTADOL	NUCYNTA IR	50 mg	Jaune
TAPENTADOL	NUCYNTA ER	100 mg	Bleu
TRAMADOL + ACÉTAMINOPHÈNE	TRAMACET	37,5 mg/325 mg	Jaune

Mise à jour : 2014-12-03

Page 1

Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île		Annexe 15	
LISTE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES ET SUBSTANCES CIBLÉES DISPONIBLES AU FORMULAIRE DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE			
<i>Nom générique</i>	<i>Nom commercial</i>	<i>Force/Forme</i>	<i>Couleur</i>
Timbres			
BUPRÉNORPHINE	BUTRANS 5	5 mcg/hre	
BUPRÉNORPHINE	BUTRANS 10	10 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 12	12 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 25	25 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 37	37 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 50	50 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 75	75 mcg/hre	
FENTANYL	DURAGESIC 100	100 mcg/hre	
Injectables			
CODÉÏNE	CODÉÏNE	30 mg/ml	
FENTANYL	FENTANYL CITRATE	50 mcg/ml	
HYDROMORPHONE	DILAUDID	2 mg/ml	
MORPHINE	MORPHINE	10 mg/ml	
MORPHINE	MORPHINE HP	50 mg/ml	
Solutions orales			
CODÉÏNE	CODÉÏNE	25 mg/5ml	
MÉTHADONE	MÉTHADOL	10 mg/ml	
MORPHINE	DOLORAL	1 mg/ml	
Poudre			
Kétamine			
Substances ciblées – Benzodiazépines			
Comprimés/Capsules			
LORAZÉPAM	ATIVAN	0,5 mg	Blanc
LORAZÉPAM	ATIVAN	1 mg	Blanc
FLURAZÉPAM	DALMANE	15 mg	Orange/Jaune
CLOBAZAM	FRISIUM	10 mg	Blanc
BROMAZÉPAM	LECTOPAM	3 mg	Rose

Annexe 15 - Liste des narcotiques, drogues contrôlées et substances ciblées disponibles au formulaire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île		Annexe 15	
LISTE DES NARCOTIQUES, DROGUES CONTRÔLÉES ET SUBSTANCES CIBLÉES DISPONIBLES AU FORMULAIRE DU CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE			
<i>Nom générique</i>	<i>Nom commercial</i>	<i>Force/Forme</i>	<i>Couleur</i>
NITRAZÉPAM	MOGADON	10 mg	Blanc
TÉMAZÉPAM	RESTORIL	15 mg	Rouge/Rose
CLONAZÉPAM	RIVOTRIL	0,25 mg	Bleu
CLONAZÉPAM	RIVOTRIL	0,5 mg	Orange
CLONAZÉPAM	RIVOTRIL	1 mg	Blanc
OXAZÉPAM	SERAX	10 mg	Jaune
OXAZÉPAM	SERAX	15 mg	Jaune
DIAZÉPAM	VALIUM	5 mg	Jaune
ALPRAZOLAM	XANAX	0,25 mg	Blanc
ALPRAZOLAM	XANAX	0,5 mg	Pêche
Injectables			
LORAZÉPAM	ATIVAN	4 mg/ml	
DIAZÉPAM	VALIUM	5 mg/ml	
MIDAZOLAM	VERSED	1 mg/ml	
MIDAZOLAM	VERSED	5 mg/ml	

Mise à jour : 2014-12-03 Page 3

Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 17

LISTE DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE DE DÉPANNAGE

N° Cartes	Nom commercial	Nom générique	Dosage	Forme	Qté
2	Aitace 1.25mg	Ramipril		caps.	21
	Aitace 2.5 mg	Ramipril	2 x 1,25 mg		
	Aitace 5 mg	Ramipril	4 x 1,25 mg		
3	Amoxil 250 mg	Amoxicilline		caps.	35
	Amoxil 500 mg	Amoxicilline	2 x 250 mg		
4	Aricept 5 mg	Donépézil		comp.	7
	Aricept 10 mg	Donépézil	2 x 5 mg		
10	Avelox 400 mg	Moxifloxacine		comp.	35
11	Benadryl 25 mg	Diphenhydramine		comp.	14
12	Bentytol 10 mg	Dicyclomine		caps.	14
13	Blaxin 250 mg	Clarithromycine		comp.	35
	Blaxin 500 mg	Clarithromycine	2 x 250 mg		
19	Catapres 0,1 mg	Clonidine		comp.	14
20	Ceftin 250 mg	Céfuroxime		comp.	35
	Ceftin 500 mg	Céfuroxime	2 x 250 mg		
21	Cefzil 250 mg	Cefprozil		comp.	35
	Cefzil 500 mg	Cefprozil	2 x 250 mg		
22	Celebrex 100 mg	Célécoxib		caps.	14
	Celebrex 200 mg	Célécoxib	2 x 100 mg		
23	Celexa 10 mg	Citalopram		comp.	14
	Celexa 20 mg	Citalopram	2 x 10 mg		
24	Cipro 250 mg	Ciprofloxacine		comp.	35
	Cipro 500 mg	Ciprofloxacine	2 x 250 mg		
25	Clavulin 500 mg	Amoxy-Clavulanate		comp.	35
26	Clavulin 875 mg	Amoxy-Clavulanate		comp.	35
27	Cordarone 200 mg	Amlodarone		comp.	7
28	Coumadin 1 mg	Warfarine		comp.	14
29	Coumadin 2 mg	Warfarine		comp.	14
30	Coumadin 2,5 mg	Warfarine		comp.	14
31	Coumadin 3 mg	Warfarine		comp.	14
32	Coumadin 4 mg	Warfarine		comp.	14
33	Coumadin 5 mg	Warfarine		comp.	14
35	Dalacin 150 mg	Clindamycine		caps.	14
	Dalacin 300 mg	Clindamycine	2 x 150 mg		
36	Desyrel 50 mg	Trazodone		comp.	7
	Desyrel 100 mg	Trazodone	2 x 50 mg		
37	Diabeta 2,5 mg	Glyburide		comp.	14
	Diabeta 5 mg	Glyburide	2 x 2,5 mg		
38	Dilantin 100 mg	Phénytoïne		caps.	14
40	Duricef 500 mg	Céfadroxil		caps.	14
45	Epival 250 mg	Divalproex Sodium		comp.	14
	Epival 500 mg	Divalproex Sodium	2 x 250 mg		

/mph Page 1 Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 17

LISTE DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE DE DÉPANNAGE

N° Cartes	Nom commercial	Nom générique	Dosage	Forme	Qté
47	Famvir 250 mg	Famciclovir		comp.	14
48	Flagyl 250 mg	Métronidazole		comp.	35
53	Glucophage 500 mg	Metformine		comp.	14
54	Glucophage 850 mg	Metformine		comp.	14
55	Haldol 1 mg	Halopéridol		comp.	21
	Haldol 2 mg	Halopéridol	2 x 1 mg		
	Haldol 5 mg	Halopéridol	5 x 1 mg		
	Haldol 0,5 mg	Halopéridol	1/2 x 1 mg		
56	Hydrodiuril 12,5 mg	Hydrochlorothiazide	12,5 mg	comp.	14
	Hydrodiuril 25 mg	Hydrochlorothiazide	2 x 12,5 mg		
57	Imdur 60 mg	Isosorbide Mononitrate		comp.	7
62	K-Dur 20 meq	Potassium Chlorure		comp.	14
63	Keflex 250 mg	Cephalexin		comp.	35
63	Keflex 500 mg	Cephalexin	2 x 250 mg	comp.	
64	Kemadrin 2,5 mg	Procyclidine		comp.	14
	Kemadrin 5 mg	Procyclidine	2 x 2,5 mg		
65	Lanoxin 0,0625 mg	Digoxine		comp.	14
	Lanoxin 0,125 mg	Digoxine	2 x 0,0625 mg		
	Lanoxin 0,25 mg	Digoxine	4 x 0,0625 mg		
67	Lasix 20 mg	Furosemide		comp.	21
	Lasix 40 mg	Furosemide	2 x 20 mg		
	Lasix 80 mg	Furosemide	4 x 20 mg		
67A	Levaquin 500 mg	Levofloxacin		comp.	35
67A	Levaquin 250 mg	Levofloxacin	1/2 x 500 mg		
68	Lioresal 10 mg	Baclofène		comp.	14
70	Lopresor 25 mg	Métoprolol		comp.	14
	Lopresor 50 mg	Métoprolol	2 x 25 mg		
71	Loxapac 5 mg	Loxapine		comp.	21
	Loxapac 10 mg	Loxapine	2 x 5 mg		
	Loxapac 25 mg	Loxapine	5 x 5 mg		
	Loxapac 50 mg	Loxapine	10 x 5 mg		
72	Lozide 1,25 mg	Indapamide		comp.	14
	Lozide 2,5 mg	Indapamide	2 x 1,25 mg		
73	Macrodantin 50 mg	Nitrofurantoin		comp.	35
74	Maxeran 5 mg	Metoclopramide		comp.	7
	Maxeran 10 mg	Metoclopramide	2 x 5 mg		
	Micro-K 8 mEq	SUBSTITUE PAR K-DUR (#62)			
76	Moditen 1 mg	Fluphenazine		comp.	7
	Moditen 5 mg	Fluphenazine	5 x 1 mg		
78	Monocor 5 mg	Bisoprolol		comp.	7
79	Motillum 10 mg	Dompéridone		comp.	14
80	Motrin 400 mg	Ibuprofène		comp.	14

mph Page 2 Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 17

LISTE DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE DE DÉPANNAGE

N° Cartes	Nom commercial	Nom générique	Dosage	Forme	Qté
82	Naprosyn 250 mg	Naproxen		comp.	14
83	Norvasc 5 mg	Amlodipine		comp.	14
	Norvasc 10 mg	Amlodipine	2 x 5 mg		
	Norvasc 2,5 mg	Amlodipine	1/2 x 5 mg		
84	Orbenin 250mg	Cloxacilline		caps.	35
	Orbenin 500 mg	Cloxacilline	2 x 250 mg		
85	Pantoloc	Pantoprazole	40 mg	comp.	14
86	Paxil 10 mg	Paroxétine		comp.	14
	Paxil 20 mg	Paroxétine	2 x 10 mg		
	Paxil 30 mg	Paroxétine	3 x 10 mg		
87	Pen-Vee 300 mg	Pénicilline V		comp.	35
89	Phénobarbital 15 mg	Phénobarbital		comp.	14
	Phénobarbital 30 mg	Phénobarbital	2 x 15 mg		
	Phénobarbital 60 mg	Phénobarbital	4 x 15 mg		
90	Plavix 75 mg	Clopidrogel		comp.	7
91	Prednisone 1 mg	Prednisolone		comp.	14
92	Prednisone 5 mg	Prednisolone		comp.	21
93	Prednisone 50 mg	Prednisolone		comp.	14
93a	Prevacid 15 mg	Lansoprazole		comp.	14
	Prevacid 30 mg	Lansoprazole	2 : 15 mg		
94	Probiac 500 mg	Lactobacillus		caps.	35
97	Risperdal 0,25 mg	Rispéridone		comp.	21
	Risperdal 0,5 mg	Rispéridone	2 : 0,25 mg		
	Risperdal 1 mg	Rispéridone	4 x 0,25 mg		
	Risperdal 2 mg	Rispéridone	8 x 0,25 mg		
99	Sepra régulier	Trimet.-sulfamethox.		comp.	35
	Sepra DS	Trimet.-sulfamethox.	2 co. de régulier	comp.	
102	Seroquel 25 mg	Quétiapine		comp.	21
	Seroquel 100 mg	Quétiapine	4 x 25 mg		
103	Sinemet 100-25 mg	Lévodopa-Carbidopa		comp.	7
104	SinemetCR 100-25 mg	Lévodopa-Carbidopa		comp.	14
	SinemetCR 200-50 mg	Lévodopa-Carbidopa	2 x 100-25		
109	Stelazine 1 mg	Trifluopérazine		comp.	14
	Stelazine 2 mg	Trifluopérazine	2 x 1 mg		
	Stelazine 5 mg	Trifluopérazine	5 x 1 mg		
111	Sulfate ferreux 300 mg	Sulfate ferreux		comp.	14
113	Synthroid 0,025 mg	Lévothyroxine		comp.	14
	Synthroid 0,050 mg	Lévothyroxine	2 x 0,025mg		
115	Synthroid 0,075 mg	Lévothyroxine		comp.	14
116	Synthroid 0,1 mg	Lévothyroxine		comp.	14
117	Synthroid 0,112 mg	Lévothyroxine		comp.	14
118	Synthroid 0,125 mg	Lévothyroxine		comp.	14

mph Page 3 Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 17

LISTE DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE DE DÉPANNAGE

N° Cartes	Nom commercial	Nom générique	Dosage	Forme	Qté
119	Tegretol 200 mg	Carbamazépine		comp.	14
121	Tetrex 250 mg	Tétracycline		caps.	7
121a	Tiazac XC 120 mg	Diltiazem		comp.	14
121b	Tiazac XC 240 mg	Diltiazem	2 x 120 mg	comp.	
121c	Tiazac XC 180 mg	Diltiazem		comp.	7
121d	Tiazac XC 300 mg	Diltiazem		comp.	7
122	Urecholine 25 mg	Betanechol		comp.	14
124	Valtrex 500 mg	Valacyclovir		comp.	21
125	Vancocin 125 mg	Vancomycine	125 mg	caps.	21
	Vancocin 250 mg	Vancomycine	2 x 125 mg	caps.	
126	Vasotec 2,5 mg	Énalapril		comp.	21
	Vasotec 5 mg	Énalapril	2 x 2,5 mg		
	Vasotec 10 mg	Énalapril	4 x 2,5 mg		
	Vasotec 20 mg	Énalapril	8 x 2,5 mg		
131	Zithromax 250 mg	Azithromycine		comp.	21
132	Zoloft 25 mg	Sertraline		caps.	21
	Zoloft 50 mg	Sertraline	2 x 25 mg		
	Zoloft 100 mg	Sertraline	4 x 25 mg		
133	Zyloprim 100 mg	Allopurinol		comp.	14
	Zyloprim 300 mg	Allopurinol	3 x 100 mg		
134	Zyprexa 2,5 mg	Olanzapine		comp.	21
	Zyprexa 5 mg	Olanzapine	2 x 2,5 mg		
	Zyprexa 7,5 mg	Olanzapine	3 x 2,5 mg		
	Zyprexa 10 mg	Olanzapine	4 x 2,5 mg		
	Antiphlogistine	Triethanolamine Salicylate 13%	100 g	ong.	1
201	Amoxyl	Amoxicilline	250 mg/5 ml	susp.	1
202	Anusol HC - Anodan HC	Hydrocortisone		ong.	1
203	Atropine	Atropine	1%	gttes opht.	1
204	Atrovent	Ipratropium	20 mcg/Dose	inh.	1
205	Bactroban	Mupirocine	2%	ong.	1
206	Betoptic S	Bétaxolol	0,25%	gttes opht.	1
207	Blaxin	Clarithromycine	125 mg/5 ml	llq.	1
208	Ceftin	Céfuroxime	125 mg/5 ml	llq.	1
	Cépacol	Dichlorobenzyl Alcohol		pastilles	8
209	Celestoderm V	Betamethasone Valerate	0.1%	cr.	1
210	Celestoderm V/2	Betamethasone Valerate	0,05%	cr.	1
211	Ciloxan	Ciprofloxacine	0,3%	ong. opht.	1
212	Cipro	Ciprofloxacine	500 ml/5 ml	llq.	1
213	Cipro	Ciprofloxacine	0.3%	gttes opht.	1
214	Cogentin	Benztrapine	2 mg/ml	inj.	5
215	Cortate	Hydrocortisone	1%	cr.	1

mph Page 4 Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 17 - Liste des médicaments à la pharmacie de dépannage

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 17

LISTE DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE DE DÉPANNAGE

N° Cartes	Nom commercial	Nom générique	Dosage	Forme	Qté
216	Cosopt	Timolol+Dorzolamide		gttes opht.	1
	Dextromethorphan	Dextromethorphan Bromhydrate	15 mg/5 ml	sirop	250 ml
217	Dilantin	Phénytoïne	125 mg/5 ml	susp.	1
218	Erythromycine	Erythromycine	1%	ong. opht.	1
219	Flovent	Fluticasone	125 mcg	inh.	1
220	Fiamazine=Dermazine	Sulfadiazine d'argent		cr.	1
221	Fml	Fluorométholone	1%	gttes opht.	1
222	Fragmin	Daltéparine Sodique	10 000 unités	inj.	5
223	Fucidin	Ac.Fusidique	2%	cr.	1
225	Garasone **	Genta./Betaméthasone		gttes opht.	1
** Suggérons Tobradex - Représcription obligatoire par le médecin.					
224	Gastrolyte	Électrolytes-Dextrose		pdre	10
226	Garamycine	Gentamicine	0,3%	gttes opht	1
** Suggérons Tobrex - Représcription obligatoire par le médecin.					
227	Glucagon	Glucagon	1 mg	inj.	1
228	Gravol	Dimenhydrinate	50 mg/ml	inj.	5
229	Haldol	Halopéridol	5 mg/ml	inj.	5
230	Héparine	Héparine	10,000 unités/ml	inj.	5
	Héparine	Héparine	100,000 unités/ml	inj.	1
231	Hyoscine	Scopolamine	0,4 mg/ml	inj.	10
232	Hypotears	Larmes Artificielles	1,4%	gttes opht.	1
233	Innohep	Tinzaparine	20 000 unités/ml	inj.	5
234	Kenacomb - Vladerm	Triam-nys+gram...		cr.	1
235	Lastix	Furosémide	20 mg/2 ml	inj.	5
236	Lovenox	Énoxaparine	30 mg/0,3 ml	inj.	10
237	Lovenox	Énoxaparine	40 mg/0,4ml	inj.	10
238	Maxidex - Decadron	Dexaméthazone	0,1%	gttes opht.	1
239	Miocarpine	Pilocarpine	2%	gttes opht.	1
240	Miocarpine	Pilocarpine	4%	gttes opht.	1
241	Myclo - Canesten	Clotrimazole		cr.	1
242	Mycostatin	Nystatine	100 000 unités/ml	susp.	1
243	Nevanac	Nepafenac	0,1%	susp.opht.	1
244	Pred Forte	Prednisolone	1%	susp.opht.	1
245	Polysporin	Polymyxine/Bacit.		cr.	1
246	Polysporin	Polymyxine/Gram.		ong.	1
247	Pulmicort	Budésonide	200 mcg/dose	inh.	1
248	Sulamyd Sodique	Sulfacétamide	10%	gttes opht.	1
*** Suggérons Gentamicine - Représcription obligatoire par le médecin.					
	Robinul	Glycopyrrolate	0,2 mg/ml	inj.	10
249	Rocephin	Ceftriaxone	1 g/fole	inj.	7
	Tamiflu 30 mg	Oseltamivir		comp.	40

mph Page 5 Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 19 - Feuille d'administration des médicaments (FADM)



F.A.D.M.
(F. administration des médicaments)

Annexe 19

	Nom	Prénom	Sexe	No dossier
Débutant le 2014-11-24	Nom usuel		Date d'admission	
Remarque 1-Refusé 3-Hospitalisé 5-Poids inférieur à 60 2-Nausée 4-Vacances 6-Autres 7-	Date de naissance		No. d'ass. maladie	
			Médecin traitant	
Allergies	Installation		Unité de services	
			Chambre-lit	
Note :	Poids :	Taille :	Créat :	
	Date :	Date :	Date :	

Médicaments	heure	un	24-Nov	25-Nov	26-Nov	27-Nov	28-Nov	29-Nov	30-Nov
Médicament: _____									
Dose: _____ Intervalle: _____									
Vole: _____									
Prescrit le : _____									
Initiales: _____									
Médicament: _____									
Dose: _____ Intervalle: _____									
Vole: _____									
Prescrit le : _____									
Initiales: _____									
Médicament: _____									
Dose: _____ Intervalle: _____									
Vole: _____									
Prescrit le : _____									
Initiales: _____									

Vérifié le : _____	Par : _____

Imprimé le: 2014-11-24 13:53

Copyright © 1984-2014 CGSI@SOLUTIONS TI INC. (2-PA-RA-1337)

--	--	--	--

--	--	--	--

2014-11-24 13:53

Page: 1

Annexe 20 - Profil pharmacologique

 PROFIL PHARMACOLOGIQUE		Annexe 20		
Débutant le 2014-08-18		Nom	Prénom	Sexe , No dossier
Alerie		Nom usuel		Date d'admission
		Date de naissance	No. d'ass. maladie	Médecin traitant
Allergies		Installation		Unité de services
				Chambre-lit
Note :				
Poids	Poids idéal	Taille	Créatinine	Clairance de la Créatinine
Ordonnance(s) active(s)				
ACETAMINOPHENE (acetaminophen 500 mg) DIVERS ANALGESIQUES ET ANTYPIRETIQUES 2 comp. = 1000 MG Du : 2007-07-16 4 fois par jour MD: 1 MAX: 4000 MG PAR 24 HEURES (Incluant doses régulières) H: 0900-1300-1700-2100				
ANUSOL (zinc sulfate 0,5 % ong) ANTIPLURIGINIUX ET ANESTHESIQUES LOCALIX En application rectal Du : 2008-03-17 2 fois par jour au besoin MD:				
ASPIRIN (acetylsalicylique acide asa 80 mg oo.oroq. *) ANTI-INFLAMMATOIRES NON-STEROIDIEN 1 comp. = 80 MG Du : 2012-05-10 1 fois par jour MD: * En mangeant , DIMINUE l'irritation * SUBSTITUTION AUTORISÉE D'ENTROPHEN 80MG H: 0900				
BENTYLOL (dicyclomine 10 mg) ANTIMUSCARIINIQUES ET ANTYSPASMODIQUES 1 caps. = 10 MG Du : 2007-03-08 3 fois par jour au besoin MD: 1 * 30 min avant les repas *				
GANESTEN + HC 1% (clotrimazole 1% cr. + hydrocortisone 1% cr.) ANTYFONGIQUES Localement en couche mince Du : 2008-07-28 2 fois par jour par période de 10 jours (au besoin) ad guérison MD:				
COLACE (docusate sodique 100 mg) LAVATIFS-PURGATIFS 2 caps. = 200 MG Du : 2014-04-24 2 fois par jour MD: 1 * Sans égard aux repas * * Boire +++ * * Mauvais goût si écrasé * H: 0900-2100				
Imprimé le: 2014-08-18 14:42 Copyright © 1994-2014 CGS@SOLUTIONS TI INC. (P-PM-1194)				
				Page:

Annexe 21 - Journées pour envoi des bons de commandes à la pharmacie

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 21

JOURNÉES POUR ENVOI DES BONS DE COMMANDE À LA PHARMACIE

Pour un service la même journée :

- Les formulaires de « COMMANDE DE PHARMACIE : médicaments – Annexe 2 » doivent parvenir au département de pharmacie avant 11h00.
- Cependant, les formulaires « PDI 2521 – Ordonnances médicales en centre d'hébergement » peuvent être télécopiés jusqu'à 15h00 pour un service la même journée.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Centres d'hébergement	Unités	Unités	Unités	Unités	Unités	Unités
Biermans	1 CD *	2 AB	3 CD	3 AB		
	1 AB *	2 CD				
Judith-Jasmin			J-J 3	J-J 2		
				J-J 4		
François-Séguenot		F-S 2	F-S 3	F-S 4		
Pierre-Joseph-Triest		4 OUEST	4 EST	2 EST	1 EST	2 OUEST
		3 EST			1 OUEST	3 OUEST

- * Lors d'un congé férié, l'unité est priée de faire parvenir ses bons de commande la dernière journée ouvrable précédant le congé.

Mise à jour : 2015-01-08

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Annexe 22



AIDE-MÉMOIRE PHARMACIE DE DÉPANNAGE

1. Les cartes sont classées alphabétiquement par noms COMMERCIAUX. (Le nom générique apparaît également sur la carte pour permettre une vérification.)
2. Chaque carte est numérotée pour permettre une recherche simplifiée ou une reclassification simple.
3. Une liste des médicaments est disponible dans la pharmacie de dépannage pour une recherche par nom commercial et via l'Intranet sous Directions > Des services professionnels et des affaires médicales > Pharmacie > Les documents utiles à la pharmacie.
4. Inscrire dans le cartable de contrôle la date, l'heure, le nom du résident, le nom du médicament, la quantité prise et la signature de l'infirmière.
5. Aviser le personnel du département de pharmacie, de la date et de l'heure du début du traitement avant d'acheminer la prescription médicale via télécopieur afin que le début du traitement concorde avec le début réel de la médication sur le formulaire « Feuille d'administration des médicaments FADM - Annexe 19 ».
6. Quand la carte est presque vide ou qu'il ne reste plus de médicament, faire une requête sur le formulaire « Commande de pharmacie : approvisionnement de dépannage – Annexe 11 » disponible à la pharmacie de dépannage et la remettre à l'unité où loge la pharmacie de dépannage. L'unité de soins télécopiera la requête au département de pharmacie.
7. Au retour du médicament par le département de pharmacie, reclasser la carte par ordre numérique ou remettre dans la case de crème, gouttes ophtalmiques, etc....
8. La révision des dates de péremption se fait aux 2 mois par le département de pharmacie.

Pour l'addition d'un médicament non disponible,
contacter le pharmacien.

Merci !

Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 25 - Liste des échantillons en circulation

Annexe 25

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Liste des échantillons en circulation

DÉCLARATION DES ÉCHANTILLONS PHARMACEUTIQUES REMIS POUR LA CLIENTÈLE AMBULATOIRE

	NOM COMMERCIAL	NOM GÉNÉRIQUE	TENEUR	QUANTITÉ REMISE	NUMÉRO DE LOT	DATE DE PÉREMPTION
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

	NOM DU REPRÉSENTANT PHARMACEUTIQUE	COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE	DATE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Mise à jour : 2014-12-02

Annexe 27 - Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île (une double vérification est faite pour chaque médicament mentionné dans la liste ci-jointe)

**Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île**

Annexe 27

Liste des médicaments à niveau de risque élevé du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Médicaments à risque élevé	Mesures prises – Unités	Mesures prises - Pharmacie
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Anticoagulants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Warfarine (Coumadin) ▪ Dabigatran (Pradax) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation obligatoire sur FADM. ▪ Validation obligatoire sur FADM. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Servis au nom du résident (sauf si pharmacie fermée, prendre dans l'armoire de dépannage).
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Antinéoplasiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manipuler avec soins. ▪ Porter des gants. ▪ Ne pas écraser, ni couper les comprimés. ▪ Ne pas ouvrir les capsules. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Servis en fiole, au nom du résident avec étiquette mentionnant de manipuler avec soins.
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fentanyl timbre (Duragesic) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature de la FADM confirmant le retrait de l'ancien timbre et la pause du nouveau timbre. ▪ Vérification DIE de la présence du timbre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajout de deux (2) cases sur la FADM pour la signature du retrait et de la pause du timbre.
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Électrolytes (Solution orale – ex. Chlorure de potassium) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun (forme per os seulement). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments. ▪ Servi au nom du résident (sauf si pharmacie fermée, prendre dans l'armoire de dépannage).
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Épinéphrine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponible seulement dans les chariots d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N/A

Mise à jour : 2015-01-05

Page 1 de 4

Annexe 27 - Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île

**Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île**

Annexe 27

Liste des médicaments à niveau de risque élevé du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Médicaments à risque élevé	Mesures prises – Unités	Mesures prises - Pharmacie
<p>❖ Toutes les héparines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Daltéparine (Fragmin) Seringue pré-Remplie ▪ Énoxaparine (Lovenox) 100 unités/ml 3 ml/fiole ▪ Énoxaparine (Lovenox) Seringue pré-Remplie ▪ Tinzaparine (Innohep) 20 000 unités/ml 2 ml/fiole ▪ Tinzaparine (Innohep) Seringue pré-Remplie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun (seul, l'héparine 100 unités/ml sera mise en réserve). ▪ Double vérification indépendante (sauf si fourni en seringues pré-remplies au nom du résident). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments. ▪ Servi au nom du résident.
<p>❖ Polystyrène sulfonate (Kayexalate)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun et éloigner du potassium liquide. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments à la pharmacie et éloigner du potassium liquide. ▪ Servi au nom du résident (sauf si pharmacie fermée, prendre dans l'armoire de dépannage).
<p>❖ Insulines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Humulin R 100 unités/ml 3 ml/fiole ▪ Humulin N 100 unités/ml 3 ml/fiole ▪ Humulin 30/70 100 unités/ml 3 ml/stylo ▪ Humalog 100 unités/ml 3 ml/fiole ▪ Humalog 100 unités/ml 3 ml/stylo ▪ Humalog Mix 25 100 unités/ml 3 ml/stylo ▪ Lantus Solostar 100 unités/ml 3 ml/stylo ▪ Levemir 100 unités/ml 3 ml/stylo 	<p>Inscrire date d'ouverture sur l'étiquette</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Double vérification indépendante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Servi au commun.

Mise à jour : 2015-01-05

Page 2 de 4

Annexe 27 - Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île

**Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île**

Annexe 27

Liste des médicaments à niveau de risque élevé du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Médicaments à risque élevé	Mesures prises – Unités	Mesures prises - Pharmacie
<p>❖ Narcotiques injectables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hydromorphone (Dilaudid) 2 mg/ml 1 ml ▪ Fentanyl (Fentanyl) 50 mcg/ml 2 ml ▪ Morphine (Morphine) 10 mg/ml 1 ml ▪ Morphine HP (Morphine) 50 mg/ml 1 ml 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun. ▪ Validation obligatoire avec FADM. ▪ Double vérification indépendante si donné plus que 1 mg. ▪ Double vérification indépendante. ▪ Double vérification indépendante si donné plus que 5 mg. ▪ Double vérification indépendante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments à la pharmacie. ▪ Servi au nom du résident seulement. ▪ Servi au nom du résident seulement. ▪ Servi au commun. ▪ Servi au nom du résident seulement.
<p>❖ Narcotique solution orale concentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Métadol (Méthadone) 10 mg/ml 100 ml 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun. ▪ Validation obligatoire avec FADM. ▪ Double vérification indépendante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments à la pharmacie ▪ Servi au nom du résident seulement.
<p>❖ Benzodiazépines injectables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Naloxone (Narcan) 0,4 mg/ml 1 ml ▪ Codéine (Codéine) 30 mg/ml 1 ml ▪ Midazolam (Versed) 1 mg/ml 2 ml ▪ Midazolam (Versed) 5 mg/ml 2 ml 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments au commun. ▪ Validation obligatoire avec FADM. ▪ Double vérification indépendante. ▪ Double vérification indépendante. ▪ Double vérification indépendante. ▪ Double vérification indépendante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplacement différent des autres médicaments à la pharmacie ▪ Servi au commun. ▪ Servi au commun. ▪ Servi au nom du résident seulement. ▪ Servi au nom du résident seulement

Mise à jour : 2015-01-05

Page 3 de 4

Annexe 27 - Liste des médicaments à niveau de risque élevé au CSSS de la Pointe-de-l'Île

Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île				Annexe 27	
Liste des médicaments à niveau de risque élevé du CSSS de la Pointe-de-l'Île					
❖ Autres					
▪ Kétamine (Kétalar)	10 mg/ml	10 ml	▪ Double vérification indépendante.	▪ Servi au nom du résident seulement.	
▪ Labétalol (Trandate)	5 mg/ml	20 ml	▪ Double vérification indépendante.	▪ Sur chariot à code seulement.	
▪ Digoxin (Lanoxin)	0,25 mg/ml	2 ml	▪ Double vérification indépendante.	▪ Sur chariot à code seulement.	
▪ Méthotrexate	50 mg/2 ml	2 ml	▪ Double vérification indépendante.	▪ Servi au nom du résident seulement.	

Mise à jour : 2015-01-05

Page 4 de 4

PDI 2521 - Ordonnances médicales en centre d'hébergement



PDI2521

PDI 2521

ORDONNANCES MÉDICALES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

Installation : Biemans

Pierre-Joseph-Triest

Judith-Jasmin

François-Géguenot

1	<input type="checkbox"/> Médicamenteux <input type="checkbox"/> Non-médicamenteux					
2	<input type="checkbox"/> Médicamenteux <input type="checkbox"/> Non-médicamenteux					
3	<input type="checkbox"/> Médicamenteux <input type="checkbox"/> Non-médicamenteux					

Veuillez inscrire le nombre de copies de ce formulaire dont vous avez besoin : _____

CAT : Ordonnance / Type document : Ordonnance médicale

Modifié le 2014-12-04

Page 1/1